

## **L'Islam, religion de justice et non d'égalité**

### **Le Sheikh Ibn 'Outhaymine a dit :**

(J'aimerais porter ici l'attention sur une parole que certaines personnes emploient, il se peut qu'elles veuillent du bien par celle-ci, alors que d'autres l'emploient dans un mauvais sens. C'est la parole lorsqu'ils disent que la religion Islamique est une religion d'égalité. Et cela est un mensonge contre la religion Islamique parce qu'elle n'est pas une religion d'égalité mais elle est une religion de justice : c'est-à-dire qui commande de donner à chaque personne ce qu'elle mérite. Si deux personnes sont égales dans une chose en particulier, alors dans ce cas on peut les traiter de manière égale. Mais s'il y a une différence entre les deux alors non, elles ne sont pas égales. Il n'est donc pas du tout possible de déclarer que la religion Islamique est une religion d'égalité, en fait c'est une religion de justice, car Allah dit : **(Certes, Allah commande la justice et la bienfaisance.)** An-Nahl : 90. Certaines personnes pourront utiliser la parole : « La religion Islamique est une religion d'égalité » pour lui donner une signification mauvaise comme par exemple ceux qui disent : « pas de différence entre l'homme et la femme, la religion est une religion d'égalité ». Ils donnent à la femme des droits, égaux à ceux qui sont donnés à l'homme. Pourquoi ? Parce que, selon eux la religion Islamique est une religion d'égalité. Les socialistes disent : « la religion est une religion d'égalité ». Cela n'est pas possible car celui-ci est très riche et celui-ci est très pauvre, alors il faut prendre de l'argent du riche et le donner aux pauvres car, selon eux, la religion est une religion d'égalité. Ils donnent à cette parole une mauvaise signification. Étant donné que cette parole peut avoir une bonne signification tout comme elle peut avoir une mauvaise signification, on ne doit pas décrire la religion islamique par celle-ci. On doit plutôt la décrire en disant que c'est une religion de la justice et c'est ce qu'Allah a ordonné : **(Certes, Allah commande la justice et la bienfaisance et l'assistance aux proches.)** An-Nahl : 90. Allah n'a pas dit : « en toute égalité ». Et il n'est pas possible de mettre à égalité deux personnes dont l'une est aveugle et l'autre est voyante ou dont l'une est savante et l'autre ignorante ou dont l'une profite aux gens en bien et l'autre leur est néfaste. Il n'est pas possible de mettre

ces personnes à égalité. Allah ordonne la vraie justice : **(Certes, Allah commande la justice et la bienfaisance et l'assistance aux proches.)** An-Nahl : 90. C'est pour cette raison que j'ai voulu attirer votre attention sur ce verset, car beaucoup d'auteurs ou d'écrivains modernes ou autres utilisent cette parole sans comprendre sa signification ou sans comprendre qu'il n'est pas possible à la religion Islamique, d'appliquer l'égalité sur tous les points de vue avec les différences qui existent. Et si elle jugeait de façon égale avec la présence des différences, elle serait une religion qui n'est pas droite. Par conséquent, le musulman ne doit pas mettre deux choses à égalité alors qu'il y a des contradictions entre les deux. Tandis que si deux choses sont égales sur tous les plans la justice sera donc de donner à chacune d'entre elles ce qu'on a donné à l'autre. Donc l'étudiant en science Islamique doit bien comprendre cette parole ainsi que d'autres paroles que certaines personnes utilisent sans connaître leur signification ni les intentions qui sont derrière.) Fin de la citation

Tiré du livre Sharh Riyaadous-Saalihine.

<https://www.box.net/shared/static/y99p7y8tbb.rm>

Traduit par Abou Hammaad Sulaiman Dameus Al-Hayiti

Vendredi, 12 mars 2010, Montréal, Québec, Canada.